

BAIS, VILLAGE D'AVENIR

Depuis 30 ans, les territoires ruraux connaissent des trajectoires différentes : ils ont tous connu, de manière plus ou moins aigüe, les effets de l'exode rural et l'évolution de l'activité économique et de l'emploi.

Aujourd'hui, nos territoires sont tous placés dans des positions différentes pour faire face aux enjeux et aux grandes transitions économiques, écologiques et numériques.

Malgré ce contexte, notre commune connaît un renouveau démographique et suscite un véritable attrait.

Pour répondre à la volonté d'apporter des solutions concrètes aux besoins des territoires dans tous les domaines, l'Etat a initié un programme à destination des communes : VILLAGE D'AVENIR.

Notre commune vient d'être labellisée. Les thématiques concernées sont :

- Le logement (Construction, réhabilitation, rénovation),
- Le patrimoine et cadre de vie,
- Les Services et commerces de proximité.

Ce Label est la reconnaissance du travail accompli depuis de nombreuses années par les différents Conseils Municipaux en place. C'est également un soutien de l'Etat dans nos futurs projets.

Actuellement, propriétaire de 25 logements et 21 locaux commerciaux ou de service, la commune a fait le choix de poursuivre cette dynamique en faisant l'acquisition de plusieurs bâtiments.

« Village d'Avenir » nous apportera un soutien en ingénierie et des financements.

Signe de l'attractivité de notre commune, deux commerces ont récemment ouvert (Le Barnabé et le 82 Bis). Ils apportent non seulement un service de proximité essentiel mais aussi du lien social où chacun peut se retrouver.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont encore tout au long de l'année animé notre commune. Ils nous confortent dans notre volonté : d'apporter de nouveaux services, tout en gardant notre âme et notre identité.

Je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024 et je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 12 janvier à la salle Unisson.

Bien à vous,

Le Maire
Nathalie CLOUET